

C'est finalement le [GROUPE ROSSEL LA VOIX](#) / **T** : 03.20.78.40.40 qui a été choisi par le tribunal de commerce de Rouen pour reprendre le quotidien [PARIS NORMANDIE-SOCIETE NORMANDE D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION](#) / **T** : 02.35.19.17.17, tirant à environ 41 000 exemplaires. Les salariés ont accueilli la décision du tribunal avec soulagement, même si cette reprise prévoit le licenciement de 60 salariés sur 240.